Lieu : Ste Famille Besançon sous la direction de Stéphanie LIBERT, IEN SBSSA

Mél: stephanie.libert@ac-besancon.fr

Objectif : travailler sur la mise en place du nouveau CAP AEPE

Les points abordés ont été les suivants :

Le plan de formation :

Construire un plan de formation par contexte (structure professionnelle: crèche, RAM, Ecole maternelle...) et élaborer des situations professionnelles qui proposent des tâches à effectuer permettant de mettre en œuvre les compétences et les connaissances du référentiel CAPAEPE. Toutes les compétences et les savoirs associés doivent être inclus dans le plan de formation.

Le plan de formation tient compte du calendrier des PFMP qui font parties intégrantes de ce dernier.

Chaque contexte et les situations professionnelles qui s'y rattachent doivent être analysés par les apprenants (méthode du QQOQCP). Ils permettent de donner du sens aux apprentissages en favorisant le lien entre les disciplines professionnelles et leurs savoirs associés et une meilleure compréhension des attentes de la formation en élaborant des situations au plus proche du milieu professionnel.

Durée de stage :

16 semaines avec un minimum de 32 heures par semaine

4 semaines minimum dans une structure accueillant des enfants de 03 mois à 3 ans

> L'évaluation des apprenants :

- <u>Epreuve EP1</u>: Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages (au cours du 2^{ème} semestre de la deuxième année, coefficient 7 dont 1 PSE)
 - **❖** EP1-Première partie (accueil de l'enfant de 0-3 ans)

Le descriptif:

L'évaluation a lieu en centre de formation.

♣ Réaliser une fiche recto-verso informatisée d'activité type animation par rapport aux capacités de l'enfant, relative à l'accompagnement de ce dernier dans ses découvertes et ses apprentissages.

Le contenu de la fiche :

- ♣ Présentation de l'établissement ou de la structure (contexte d'intervention) selon la méthode du questionnement Quintilien qui permet de bien délimiter le sujet étudié (Méthodologie du QQOQCP)
- Présentation du groupe d'enfant (attention particulière, répondre aux besoins de l'enfant)
- ♣ Description de l'activité menée : l'objectif, matériel, technique....(selon fiches techniques types vues en techniques de loisirs et d'animation)
- ♣ Evaluation de l'activité (observation de l'enfant, réflexion et retour sur sa pratique)

Remarque:

- * S'entraîner en première année en école maternelle
- * L'activité est réalisée en autonomie (pour l'évaluation finale)

Activité à proposer

Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages

Compétences évaluées

T1 : recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte

RC1 : Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné

RC2 : Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant

Le déroulement de l'évaluation :

- Le jury : 1 professionnel (dans la mesure du possible) + 1 professeur/ ou 2 professeurs de la discipline
- Durée de l'évaluation : 15 minutes

5 minutes de présentation (la fiche)+ 10 min de questions

Remarque : L'évaluation porte sur les critères d'évaluation des compétences et les indicateurs de savoirs (voir bloc de compétences dans référentiel)

- Modalités :
- pas de fiche présentée, note de 0
- pas d'attestation de stages : pas de délivrance de diplôme.

❖ EP1-Deuxième partie (accueil de l'enfant de 0-6 ans dont école maternelle)

Descriptif:

L'évaluation a lieu en milieu professionnel.

Elle sera réalisée par le tuteur à partir d'une grille critériée (à insérer dans le cahier des charges), lorsqu'il jugera l'apprenant prêt.

La note sera établie conjointement par le tuteur et l'enseignant lors de la visite, en fin de PFMP.

(Remarque : l'enseignant veillera à tenir compte de l'évaluation des compétences de l'apprenant en centre de formation sur la discipline)

Contenu:

Activité à proposer
Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne
Compétences évaluées
T2 : Adopter une posture professionnelle adaptée
RC3 : Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses
apprentissages
RC4 : Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant

- Epreuve de PSE (coef1)
- Epreuve EP2 : Exercer son activité en accueil collectif (coefficient4)
 - **EP2 Première partie : exercer son activité en école maternelle**

Descriptif:

L'évaluation a lieu en centre de formation.

Épreuve écrite comprenant un ensemble de questions d'une durée d'une heure en fin de première année.

Contenu:

Activité à proposer
Exercer son activité en école maternelle
Compétences évaluées
RS1-Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
RS2- Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école
maternelle

❖ EP2 - Deuxième partie : exercer son activité en accueil collectif

Descriptif:

L'évaluation a lieu en milieu professionnel.

En école maternelle, en EAJE ou en ACM : moins de 6 ans, au cours du 2ème semestre de la deuxième année.

Contenu:

Activité à proposer

Exercer son activité en école maternelle

Inscrire son action dans le réseau des relations enfant-parents-professionnels Exercer son activité en EAJE et en ACM

Compétences évaluées

T3 : Etablir une relation privilégiée et sécurisant avec l'enfant

T4 : Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement

Grille à construire sur la communication (à insérer dans le cahier des charges académique).

Remarque : L'évaluation porte sur les critères d'évaluation des compétences et les indicateurs de savoirs (voir bloc de compétences dans référentiel).

Pas d'attestation de stage : pas de délivrance de diplôme.

La PFMP support de l'évaluation EP1 et EP2 peut être la même.

■ <u>Epreuve EP3</u>: Exercer son activité en accueil individuel (2^{ème} semestre de deuxième année)(coefficient 4)

Descriptif:

Epreuve orale : exposé du candidat puis entretien d'une durée totale de 25 min à partir d'un dossier donné par l'enseignant (5 pages)

- Temps de Préparation (Etude du dossier et préparation du projet d'accueil) : 1h30
- Présentation du projet d'accueil : 10 min

Le candidat présente un projet d'accueil élaboré à partir d'un ensemble documentaire fourni par l'enseignant.

- Echange par rapport au projet présenté avec questionnements sur les savoirs associés : 15 min

Contenu:

Activité à proposer

Exercer son activité en accueil individuel

Compétences évaluées

T5: Organiser son action

RS3 : Négocier le cadre de l'accueil

RS4 : Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à

l'enfant

RS5 : Elaborer des repas

Déroulement:

Les commissions d'évaluation sont constituées de deux membres, un professeur de la spécialité et un professionnel dans toute la mesure du possible ou deux professeurs de la spécialité.

Remarque : L'évaluation porte sur les critères d'évaluation des compétences et les indicateurs de savoirs (voir bloc de compétences dans référentiel).

- Construction des grilles d'évaluation afin de constituer un cahier des charges commun
 - Grille EP1-première partie (Présentation de la fiche d'activité) :
 Madame Ravey aidée de Madame Courtois
 - Grille EP1-deuxième partie : Madame Courtois
- grille EP1 de soin actuel à remodeler avec la participation de professionnels de structure et pour consultation Madame Pascalet Geneviève (auxiliaire de puériculture et formatrice Greta) Mail : genepascalet@gmail.com
 - ❖ Grille EP2-deuxième partie : communication (autres enseignantes en formation continue)
 - Grille EP3 : Madame Courtois aidée de Madame Ravey
- s'aider de la grille de l'évaluation orale des EPI du DNB (pour l'évaluation de la posture)
- prise en compte de la démarche de projet (recueil des informations, identification des besoins, pertinence des propositions en lien avec le dossier...)
- compréhension et prise en compte des documents : accompagnement pertinent de l'enfant

- mise en évidence des savoirs associés dans la présentation du projet et durant l'échange

Délais de construction des grilles pour constitution du cahier des charges : Vacances de Toussaint.

> Formation aux gestes et postures

Un ou plusieurs enseignants doivent s'inscrire en PRAP 2S

Voir sur le site de l'INRS : autoformation + 84 heures sur site + recyclage tous les 36 mois

Mesdames Ravey et Courtois s'inscriront sur le site de INRS pour l'autoformation dans un premier temps.